

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

Président de l'Union

Moroni, le **24 JUIL 2005**

DECRET N° 05-055 / PR

Relatif au Gouvernement de l'Union des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, notamment en son article 16 ;

D E C R E T E

ARTICLE 1^{er} : Les Vices-Présidents de l'Union sont chargés respectivement des fonctions et ministères ci-après cités :

- 1.1 Vice-Président, chargé du Ministère de la Solidarité, de la Santé, de la population, de la condition féminine, du travail et de la réforme administrative, **Monsieur CAABI ELYACHROUTU MOHAMED**
- 1.2 Vice-Président, chargé du Ministère de la Justice, des Affaires Islamiques et des Droits de l'Homme, **Monsieur BEN MASSOUNDI RACHID**

ARTICLE 2 : Sont nommés Ministres membres du Gouvernement de l'Union les personnes dont les noms suivent :

Ministre d'Etat, Ministre des Relations Extérieures, de la Coopération et de la Francophonie, chargé des Comoriens de l'Etranger, **Monsieur ABOUDOU SOEFOU**

Ministre d'Etat, Ministre de la Défense, de la Sécurité du Territoire, de la Communication et de la décentralisation, chargé des Relations avec les Assemblées, **Monsieur ABDOU MADI MARI**

Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Budget, **Monsieur OUBEIDI MZE CHEI**



Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la promotion industrielle et de l'emploi,
Monsieur MAOULANA CHARIF

Ministre d'Etat, Ministre des Transports, du Tourisme, des Postes et Télécommunications,
Monsieur BADAOUI MOHAMED CHATUR

Ministre d'Etat, Ministre du Développement Rural, de l'environnement, de la Pêche et de l'Artisanat,
Monsieur MOHAMED ABDOULHAMID

Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Amenagement du Territoire, de l'Energie et de l'Urbanisme,
Madame REHEMA BOINALI

Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Monsieur LAIDDINE AHAMADI

Secrétaire d'Etat à la Coopération, chargé du Monde Arabo Islamique, auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Relations Extérieures, de la Coopération et de la Francophonie chargé des Comoriens de l'Etranger,
Monsieur YAHAYA MOHAMED ILIASSA

Secrétaire d'Etat à la Reforme Administrative auprès du Vice-Président chargé du Ministère de la Solidarité, de la Santé, de la population, de la Condition féminine, du Travail et de la Réforme Administrative,
Madame SITTI BINTI MAOUDJOUDI

Secrétaire d'Etat à la Communication et à la décentralisation, auprès du Ministre de la Défense et de la Surêté du Territoire, de la Communication et de la Décentralisation chargé des Relations avec les Assemblées,
Monsieur ALI ABDALLAH AHAMADA

ARTICLE 3 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel des Comores et communiqué partout où besoin sera.

